

Les propositions des écologistes pour les élections législatives sont détaillées dans le programme BIEN VIVRE sur : eelv.fr/bienvivre

Nous reproduisons ci-après quelques-unes des propositions nationales issues de ce projet pour la France :

VI. Un logement pour chacun.e

Il manque aujourd'hui plus de 900 000 logements en France. 3,8 millions de personnes sont mal logées ou sans logis, dont 600 000 enfants. L'habitat est devenu un facteur majeur de précarisation, du fait de la hausse incontrôlée des prix et du renchérissement du coût de l'énergie.

La logique du « tous propriétaires » est un leurre qui endette les ménages, creuse les inégalités et aggrave l'étalement urbain. Les écologistes prônent un habitat choisi, où chacun.e, selon ses aspirations et son parcours, puisse devenir propriétaire ou locataire.

Face à l'urgence, nous revendiquons l'accueil inconditionnel dans les structures d'hébergement, en maintenant les capacités d'accueil tout au long de l'année. La suppression des places d'hébergement ne doit se faire qu'au rythme de l'extinction de la demande. Nous ne laisserons personne à la rue. Nous interdirons les expulsions sans relogement. Nous développerons « l'intermédiation locative » à grande échelle, c'est-à-dire au prix du marché si nécessaire, aboutissant impérativement à la mise en œuvre d'une solution de logement durable (sans remise à la rue). Nous logerons les plus de 59 000 personnes prioritaires au Dalo (Droit au logement opposable), par la construction de logements très sociaux et la captation de logements dans le parc privé.

Nous éradiquerons l'habitat indigne et mobiliserons le parc vacant en faisant adopter à l'échelle communale un plan d'éradication de l'habitat indigne et en renforçant les crédits de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Nous appliquerons systématiquement la loi de réquisition. Face à la pénurie, nous construirons 500 000 logements par an, dont 160 000 logements sociaux. La priorité sera donnée aux logements les plus sociaux, avec la construction d'au moins 30 000 PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration) familiaux et en limitant les agréments PLS (prêt locatif social) à 10 %. Nous renforcerons la transparence et l'égalité des demandes de logement via des dossiers anonymes et la généralisation des systèmes de cotation des dossiers. Nous développerons le modèle londonien du « scoring », basé sur le classement automatisé des demandes.

Dans les zones tendues, nous étendrons, l'encadrement des loyers en suivant l'exemple de Paris. Nous sécuriserons la location par l'instauration d'une véritable garantie des risques locatifs généralisée, et non réservée aux plus aisés. Nous renforcerons la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) en passant l'obligation de construction à 25 % de logements sociaux (30 % en Île-de-France) et en augmentant les sanctions financières pour les communes récalcitrantes. Nous enrayerons la spéculation immobilière. Nous préviendrons les situations de surendettement et les pièges du crédit facile. Nous limiterons la durée des crédits immobiliers à vingt-cinq ans et renforcerons les règles de prudence bancaire.

Très concrètement il s'agira :

- de revaloriser les minima sociaux de 50 % durant la mandature ;
- de développer l'offre de logement très social et de faire baisser les loyers du parc social ;
- de poursuivre l'expérimentation de l'encadrement des loyers et de réguler les loyers du parc privé ;
- concentrer la garantie des loyers sur les jeunes et les plus précaires, et de réfléchir à son extension aux chômeur.se.s de longue durée ;
- de renforcer la prévention des expulsions locatives ;
- de limiter le recours aux nuitées hôtelières et de développer des solutions alternatives ;

Les jeunes sont parmi les plus exclus de l'offre de logement, d'où quelques propositions spécifiques :

Nous devons investir massivement dans les résidences étudiantes en réhabilitant les 70 000 places existantes et en construisant 50 000 nouvelles chambres. Nous devons également faciliter l'accès au logement pérenne en construisant 12 000 logements sociaux neufs par an pour les jeunes et développer les aides à l'installation. Enfin, il est nécessaire de soutenir l'offre développée par les foyers de jeunes travailleur.se.s. Cette offre doit notamment être mobilisée en direction des personnes sortant de l'aide sociale à l'enfance ou en rupture familiale, qui ne bénéficient pas des moyens financiers ou du soutien familial nécessaires. Enfin, l'encadrement des loyers doit être étendu.

Sur la circonscription Palaiseau-Massy-Chilly-Igny-Morangis-Wissous

Comme élus locaux ou responsable associatif, nous connaissons parfaitement SNL depuis de nombreuses années et soutenons son action

Il est évident que dans la circonscription les PLAI doivent être privilégiés car seuls ceux ci permettent l'accès des demandeurs locaux au logement. 50% des logements sociaux construits devraient ressortir de ce créneau. Le rôle du législateur est de donner les outils (loi SRU, budgets suffisants, ...) et de veiller à ce que le gouvernement et en pratique les préfets mettent en œuvre les lois existantes (constats de carence, substitution de l'Etat aux maires défaillants, ...)

Les produits spécifiques de résidences sociales, logements pour les femmes victimes de violences, jeunes en décohabitation doivent pouvoir être développés en s'appuyant sur des associations comme SNL.

Nous savons tous que les logements pour étudiants sont nécessaires, mais les élus du secteur appuient ces projets – le plus souvent privés et chers - qui se multiplient peut être exagérément et de façon peu intégrée dans le tissu urbain. Il sera de notre rôle d'intervenir auprès des élus locaux pour que les publics prioritaires soient pris en compte avec la même détermination !

Pour les personnes en difficulté et les accédants DALO, les possibilités de mesures d'accompagnement social doivent être renforcées.

Nous avons parlé ci-dessus de l'encadrement des loyers dans les zones tendues, et une grande partie de la circonscription en ressort.

Enfin, pour nous écologistes, la transition écologique suppose un effort sans précédent en faveur de la rénovation et de l'isolation thermique des logements, d'ailleurs en termes sociaux, les logements des personnes défavorisées sont souvent les plus énergivores, conduisant à des factures énormes et à des impayés, ..

Restant à votre écoute

Anne-Charlotte Bénichou
et Guy Bonneau (suppléant)